



L'enfouissement des déchets ménagers et assimilés

dans l'Installation de Stockage des
Déchets Non Dangereux (ISDND)
de Monflanquin

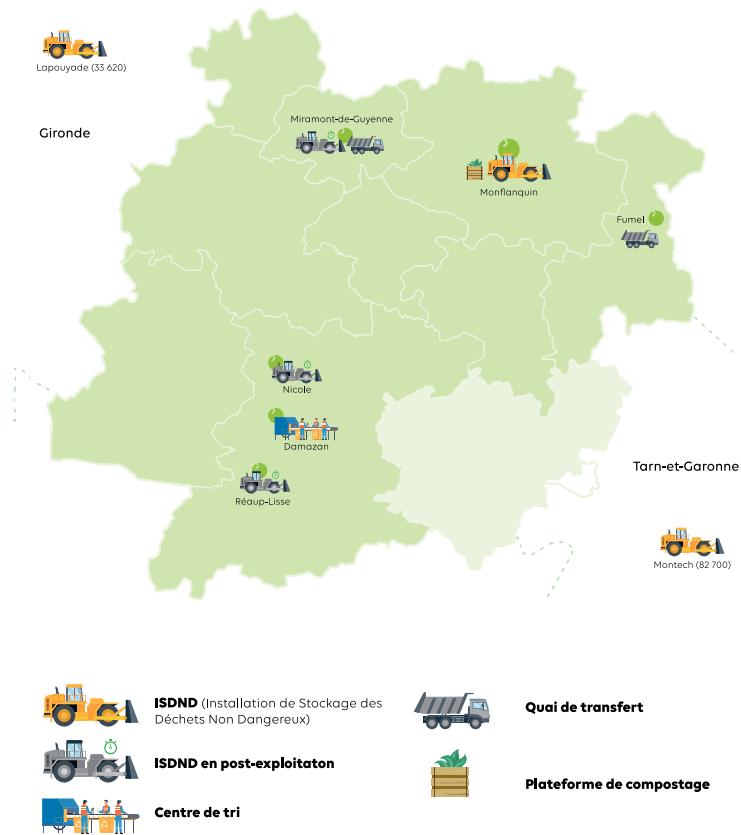




Le Syndicat ValOrizon

Créé en 2002, ValOrizon est le syndicat de valorisation et traitement des déchets ménagers du Lot-et-Garonne. Les intercommunalités du 47 (excepté l'Agglomération d'Agen) ont transféré la compétence «traitement des déchets assimilés» à ValOrizon en 2011.

En 2025, ValOrizon couvre une population de 234 656 habitants répartis sur les territoires de Val de Garonne Agglomération, de la Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois, de Fumel-Vallée du Lot, des Communautés de Communes des Bastides en Haut Agenais Périgord, des Coteaux et Landes de Gascogne, du Pays de Lauzun, du Pays de Duras, de Lot et Tolzac. Ces intercommunalités conservent la compétence «collecte» de même que le SMICTOM Lot-Garonne-Baïse qui regroupe la Communauté de Communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas et Albret Communauté. L'Agglomération d'Agen s'est engagée avec ValOrizon et le département de Lot-et-Garonne dès 2012 dans le cadre du premier programme local de prévention des déchets. Ce partenariat se poursuit encore aujourd'hui sur l'économie circulaire et le tri des emballages et des papiers.



Au-delà du traitement des déchets ménagers de ses adhérents, ValOrizon facilite l'émergence de projets en lien avec l'économie circulaire pour faire de nos déchets de véritables ressources. C'est notamment l'enjeu d'un des projets phares du Syndicat depuis 2017, l'Ecoparc, zone d'activité dédiée à l'économie circulaire à Damazan.

L'installation de stockage des déchets non dangereux (ISDND) de Monflanquin

Le site d'enfouissement des déchets ménagers et assimilés est situé sur la commune de Monflanquin (47150) au lieu-dit l'Albié. D'une superficie de 37 hectares, il reçoit les sacs poubelles «noires» et les encombrants des déchèteries d'une partie des lot-et-garonnais. L'autre partie des déchets ménagers est enfouie dans les départements voisins. L'exploitation du site de Monflanquin est autorisée jusqu'en 2034. Une fois les casiers de stockage pleins, le site ne pourra plus recevoir de déchets mais fera l'objet d'une surveillance post-exploitation pendant 30 ans. C'est le cas du site d'enfouissement de Nicole (47190) qui a fermé au 1er janvier 2021.

Qu'est-ce qu'une ISDND

C'est l'endroit où vont être enfouis les déchets ultimes non dangereux, c'est à dire les déchets qui ne pourront être ni recyclés, ni valorisés. Les sites d'enfouissement sont des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE). Les conditions d'aménagement et d'exploitation sont très contrôlées afin de maîtriser les risques de pollution et l'impact sur l'environnement.

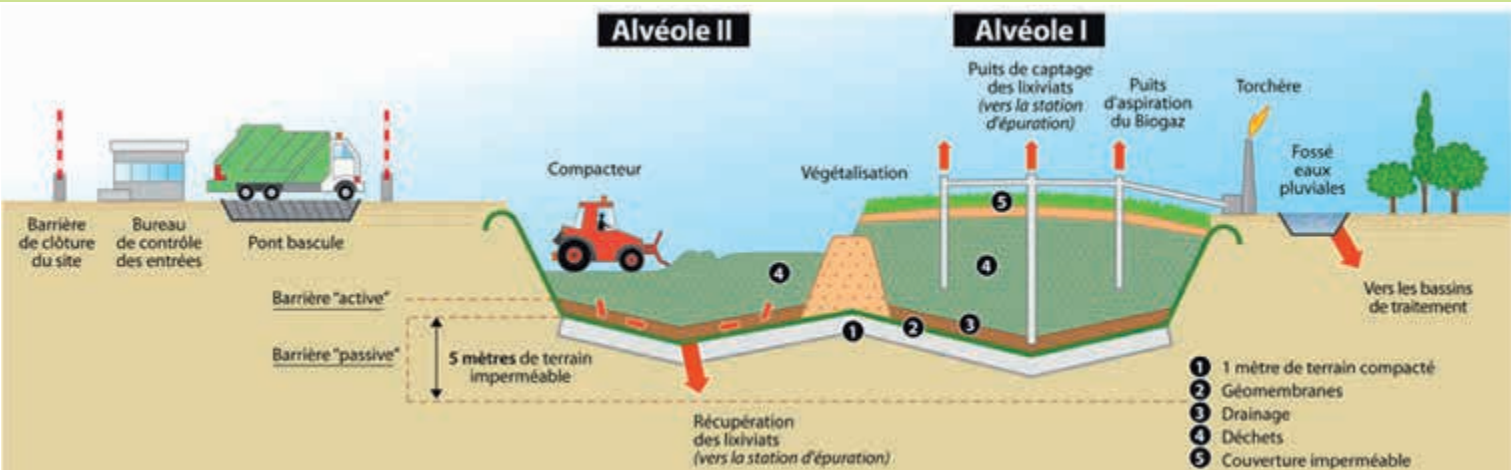
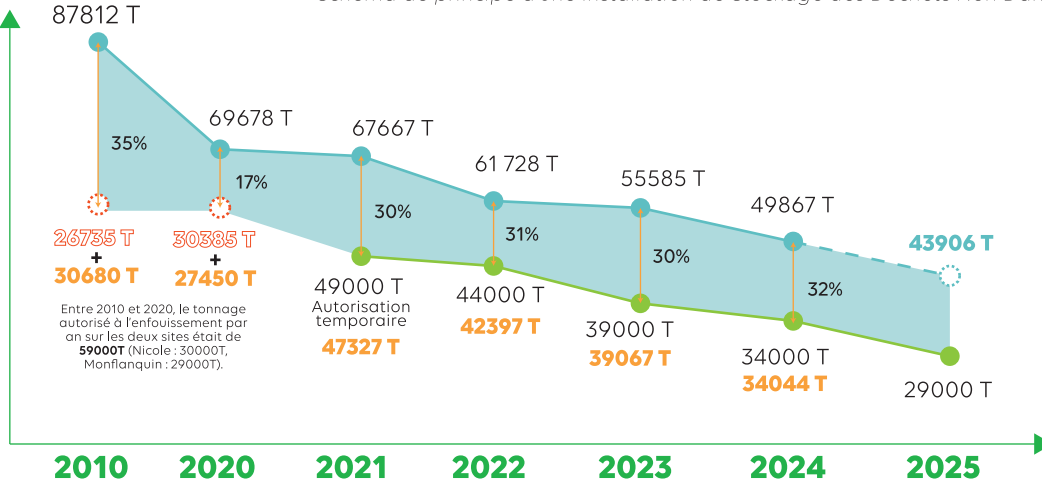


Schéma de principe d'une Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux (ISDND)



- Tonnage traité par Val'Orizon pour le compte de ses 9 adhérents
- ⊙ Objectif 2025 : Loi de transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) fixe un objectif en 2025 de 50% en moins de tonnages enfouis par rapport à 2010.
- Tonnages exportés
- Tonnage autorisé à l'enfouissement par an sur le site de Monflanquin
- ⊙ Tonnage réellement enfouie par an sur le site de Nicole
- Tonnage réellement enfouie par an sur le site de Monflanquin

Sortir les restes alimentaires de la poubelle noire pour les valoriser en compostage et/ou en méthanisation, permet de réduire de 30% sa poubelle «noire» et de régénérer les sols, limiter les gaz à effet de serre et la putréfaction dans les centres d'enfouissement.

Comment ça fonctionne ?

Les déchets sont stockés dans des casiers étanches divisés en alvéoles. Ces alvéoles isolées du milieu naturel ont des parois composées d'argile compactée recouverte d'une géomembrane, d'un géotextile et de cailloux drainants. Lorsqu'une alvéole est entièrement comblée, elle est recouverte d'un aménagement étanche puis de terres végétales. **Une surveillance sera nécessaire pendant 30 ans** afin de vérifier que le site ne porte pas atteinte à l'environnement.

Le circuit des déchets dans l'ISDND

1

Une fois les déchets récupérés dans les différents points de collecte du territoire, les bennes à ordures ménagères arrivant sur le site passent devant un détecteur de radioactivité, (afin d'éviter le stockage des déchets radioactifs qui sont classés «déchets dangereux»).

2

Avec un passage sur un pont bascule, les camions sont pesés et identifiés, c'est ce qui permet la traçabilité des déchets (provenance, nature...)

3

Ensuite, ces déchets sont vidés dans l'une des alvéoles du site d'enfouissement.

4

Un compacteur étale et compacte les déchets afin d'assurer une stabilité dans le temps, de limiter les risques d'incendie et réduire les volumes.

Les déchets stockés dans l'alvéole vont se décomposer et produire deux flux : des lixiviats et du biogaz.



Recouvrement des casiers de déchets avec du refus de criblage de végétaux afin de limiter les odeurs



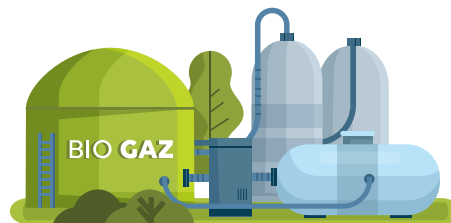
La collecte et le traitement des lixiviats

Il s'agit de «jus» qui proviennent des eaux de pluie et des fermentescibles (restes alimentaires) gorgés d'eau qui ont percolés à travers les autres déchets et se sont chargés de différents polluants. Ils sont récupérés en fond d'alvéoles dans des drains avant d'être traités dans une station de traitement qui comprend un traitement biologique puis un traitement membranaire (ultrafiltration, nanofiltration, osmose inversée). Une fois entièrement dépolluée, l'eau est rejetée dans le milieu naturel. Exploités par un prestataire extérieur, les rejets épurés de la station (environ 15000 m³/an) sont dirigés soit vers le bassin de la plateforme de compostage (pour arrosage du compost), soit vers le milieu naturel (rivière de la Lède).

La récupération et la valorisation du Biogaz

Ce gaz est riche en méthane et en dioxyde de carbone. Pour éviter les rejets dans l'atmosphère, un réseau de captage est mis en place : des puits verticaux et des collecteurs permettent d'aspirer et de le rediriger vers une station de valorisation du biogaz.

Le traitement en stockage des déchets est maîtrisé de tout risque de pollution, il n'en reste pas moins que pour protéger la planète, la meilleure des solutions est de réduire ses déchets !

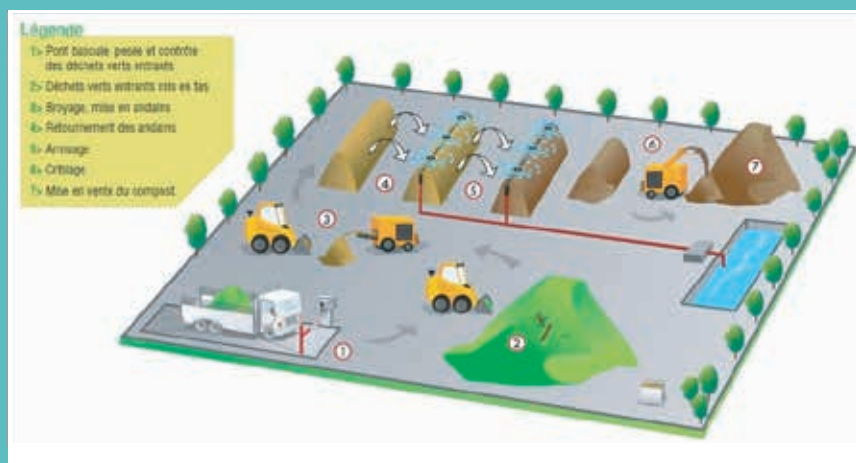


ValOrizon a fait le choix de l'éco pâturage pour l'entretien des casiers réhabilités

Une fois l'exploitation terminée, le casier d'enfouissement est recouvert d'une couche de terre permettant de réhabiliter l'espace naturel. Après sa fermeture, le casier doit être suivi pendant 30 ans car les déchets stockés continuent de produire des lixiviats et des gaz.

Sur le site de Monflanquin, une gestion différenciée des espaces verts a été définie et le choix de l'éco pâturage a été retenu pour entretenir les prairies recouvrant les anciens casiers. Ainsi, une cinquantaine de moutons landais occupe le site grâce à un partenariat avec le **Conservatoire des races d'Aquitaine**.

Ce partenariat permet de participer à la réintroduction d'une race ancienne qui avait quasiment disparue dans les années 60; et d'éviter l'utilisation d'énergie fossile pour la tonte de ces espaces.



La plateforme de compostage

La plateforme de compostage est autorisée pour l'accueil de 8000 tonnes maximum par an de végétaux. L'entreprise privée qui exploite cette plateforme organise ponctuellement des campagnes de broyage et de criblage des végétaux. Une fois broyés, les végétaux sont retournés grâce à une chargeuse à demeure sur le site.

Le processus de fabrication

Les andains de produit en maturation sont arrosés avec l'eau du bassin de stockage alimenté par les eaux de ruissellement de la plateforme ainsi que par le rejet épuré de la station de traitement des lixiviats de l'ISDND. Le produit fini (environ 2000 tonnes/an de compost) est soit redonné aux collectivités adhérentes, soit vendu aux clients de l'exploitant. Le refus de criblage est valorisé en matériaux de recouvrement des casiers d'enfouissement.

Face à la nécessité de maîtriser la production de déchets et aux objectifs règlementaires ambitieux, ValOrizon se positionne sur 3 valeurs fortes qui déterminent sa vision d'avenir et sont reprises dans les choix d'investissement :



Valorisation : faire de nos déchets de véritables ressources;



Solidarité entre les territoires : mutualiser les moyens pour offrir un service public de qualité à l'ensemble des Lot-et-Garonnais;



Responsabilité environnementale vis-à-vis des générations futures mais aussi une responsabilité économique.

Dans le cadre de la mise en place du Système de Management Environnemental (SME) sur le site de Monflanquin, ValOrizon s'engage à poursuivre son investissement afin de progresser constamment vers une meilleure performance environnementale. Sa démarche environnementale, en place depuis 2007, avec la certification de la nouvelle version de la norme ISO 14001 obtenue en 2021, démontre bien cette volonté. ValOrizon s'attache à minimiser l'impact du site d'enfouissement de Monflanquin sur le voisinage grâce à différentes actions : maîtrise des rejets dans l'eau et l'air, maîtrise des odeurs, intégration dans le paysage, surveillance de la qualité de l'eau et de l'air.

Dans le cadre de sa politique environnementale, ValOrizon a défini les objectifs suivants :

1

Respecter la réglementation et protéger le milieu naturel dans une démarche d'amélioration continue.

4

Renforcer la maîtrise des processus externalisés (gestion des lixiviats, du biogaz, de la plateforme de compostage).

2

Renforcer la maîtrise des impacts olfactifs.

5

Valoriser les actions environnementales menées en renforçant la communication auprès des parties intéressées.

3

Renforcer la prévention et le tri auprès des producteurs de déchets.

6

Mettre en place une production d'énergie verte : valorisation du biogaz et centrale photovoltaïque.

Chaque année des audits internes et externes challengent le Système de Management Environnemental (basé sur le concept «Planifier - Réaliser - Vérifier - Agir»), inscrit dans le développement durable* et garantissent une démarche d'amélioration continue.

* développement durable : « Répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. »



moins de déchets, plus de ressources !

Tous ensemble, impliquons nous pour préserver
notre environnement et accompagner
le changement des pratiques.



Syndicat ValOrizon

16 route de Saint-Léon, ZAE de la Confluence
47160 DAMAZAN



contact@valorizon.com
www.valorizon.com



05 53 79 91 61

